

Depuis le déploiement de la facturation électronique au 1^{er} septembre 2026, les factures de vos « grands » fournisseurs arrivent désormais automatiquement dans Pennylane. Il convient ainsi de s'assurer que chaque fournisseur dispose du numéro SIREN dans sa fiche client :

Numéro SIREN

L'ESSENTIEL A RETENIR

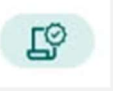
- 1 Mes factures "grands fournisseurs" arrivent automatiquement dans Pennylane
- 2 Je consulte mes factures sur Pennylane, depuis le téléphone et/ou depuis un ordinateur
- 3 La comptabilisation des factures est réalisée par le cabinet
- 4 Je conteste une facture en cas d'anomalie ou de désaccord commercial
- 5 Je préviens le cabinet lorsqu'une facture est contestée

Dois-je valider une facture que j'ai reçue ?

Par défaut, le cabinet considère toute facture reçue comme étant exacte. Aucune action n'est donc nécessaire de votre part : elle est enregistrée en comptabilité.

En revanche, si vous souhaitez valider les factures d'achat de certains de vos fournisseurs, un circuit d'approbation peut être mis en place avec le cabinet, sous conditions. Si la facture a été comptabilisée, cela n'empêche pas la possibilité de la contester.

Comment visualiser une facture ?

Situation	Démarche
 J'ai reçu une facture, je souhaite la consulter sur ordinateur	Je me rends dans  Achats Je clique sur  Factures fournisseurs Et je clique sur la facture que je souhaite consulter Les factures reçues par voie électronique sont identifiables grâce au badge suivant dans la colonne « Source » : 
 J'ai reçu une facture, je souhaite la consulter sur téléphone	Je me rends dans  Achats Je clique sur  Factures fournisseurs Les factures reçues par voie électronique sont identifiables grâce au badge suivant :  Pour visualiser la facture cliquer sur  Justificatif

Comment télécharger une facture ?

Suivre les étapes décrites précédemment, cliquer dans le visualiseur sur :



Vous pourrez ensuite enregistrer la facture, l'imprimer et la conserver.

Comment refuser une facture ?

S'il y a un problème avec la facture que vous venez de recevoir, avec un motif lié à un désaccord commercial : la quantité livrée est incorrecte, le prix facturé n'est pas celui convenu, ou la prestation n'est pas conforme au bon de commande, vous pouvez alors la refuser.



J'ai reçu une facture que je souhaite contester sur ordinateur

Je me rends dans



Factures fournisseurs

Je clique sur

Et je clique sur la facture qui pose problème

Cliquer en haut à droite sur conteste

Contester Historique Actions



J'ai reçu une facture que je souhaite contester sur téléphone

Je me rends dans



Factures fournisseurs

Je clique sur

Pour visualiser la facture qui pose problème cliquer sur

Justificatif

Cliquer en bas sur pour la contester

Refuser cette facture

Quelle conséquence d'une facture refusée ?

Une facture contestée n'est pas comptabilisée, mais elle reste archivée et consultable à tout moment via l'onglet « Historique ». Il convient de prévenir le cabinet du refus, notamment en cas de relance fournisseur, d'avoir attendu, etc.

Nous allons vous faire adorer les chiffres !